



OFFRE D'EMPLOI

Journalier aux infrastructures sportives et événements

Poste permanent

Située à la porte de l'Estrie et de la Route des vins de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, la **Ville de Farnham** compte plus de 11 000 habitants. En pleine croissance, elle met un point d'honneur à conserver son caractère champêtre et la qualité de vie de ses citoyens. La Ville de Farnham est actuellement à la recherche d'un **journalier aux infrastructures sportives et événements** pour son Service des travaux publics. Joins-toi à une équipe dynamique dans un milieu stimulant et humain.

Conditions

La Ville de Farnham offre des conditions de travail avantageuses conformément à la convention collective en vigueur :

- Poste permanent de quarante heures par semaine
- Horaire estivale :
Du lundi au jeudi de 7 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8h à 12 h
- Horaire hivernal (Aréna)
Vendredi : 13h à 1h
Samedi : 13h à 1h
Dimanche : 16h à 24h
- 32 heures travaillées mais payées à 40 heures
- 1 jour d'absence personnelle par mois travaillé
- Taux horaire de 29,36\$ - Classe salariale 2
- Banque de temps accumulé
- Programme de vacances annuelles
- 15 Congés fériés et 12 journées d'absences personnelles
- Fonds de pension à prestation déterminé avec contribution de l'employeur
- Assurance collective complète
- Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF).

Sommaire général

Relevant du directeur du Service des travaux publics, le journalier aux infrastructures sportives et événements effectue différents travaux nécessaires à l'entretien des infrastructures de parcs et de loisirs de la Ville, ainsi qu'un support aux activités et événements sur le territoire.

Tâches et responsabilités principales

- Effectue les travaux généraux à l'aréna tels que l'entretien ménager des lieux, le déneigement ainsi que les différentes réparations.
- Effectue la réfection de la glace en faisant l'ajustement et les changements de couteaux lorsque requis, mais aussi en assurant l'entretien de la surfaceuse.
- Maintient l'ordre et le bon déroulement des activités de l'aréna par un service courtois aux usagers, organismes et spectateurs.
- Entretien les infrastructures sportives, parcs et espaces verts de la Ville.
- Voit à la propreté des bâtiments rattachés aux activités, tels que la piscine municipale.
- Participe à la livraison, aux montages et démontages des équipements requis lors d'événements et d'activités.
- Peut être appelé à agir à titre d'intervenant lors de mesures d'urgence, selon le rôle qui lui est assigné dans l'Organisation municipale de sécurité civile, lorsque requis.
- Accomplit, à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe utile au bon fonctionnement du Service.

Qualifications

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou équivalence ;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 ;
- Être autonome, débrouillard, avoir le sens des responsabilités et de l'initiative ;
- Posséder une bonne capacité physique ainsi que de fortes habiletés manuelles et analytiques ;
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de dynamisme et de respect ;
- Posséder des connaissances et de l'intérêt au niveau des sports ;
- Avoir de l'intérêt et de la facilité pour le service citoyen (clientèle).

Candidatures

Les candidatures devront être transmises **AU PLUS TARD MARDI LE 19 MAI 2026 à 16 h** par courriel au :

rh@ville.farnham.qc.ca

ou via la section emplois du site Internet de la Ville de Farnham au

<https://ville.farnham.qc.ca/ville/administration/emplois>

Nous remercions tous les candidats, cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées.

À noter que la Ville de Farnham souscrit à un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles et les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.